



**PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Périgueux, le 3 novembre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Crise sanitaire : Rappel des dispositifs pour protéger les femmes victimes de violences conjugales**

Le contexte sanitaire inédit que nous vivons constitue un facteur aggravant pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants lorsqu'ils sont confinés avec leurs agresseurs. L'ensemble des différents dispositifs d'alerte et de secours est actif et opérationnel pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer.

Si elles se sentent en danger, **les femmes peuvent quitter leur domicile** avec leurs enfants à tout moment, et ce **sans devoir disposer d'une attestation**. Les policiers et les gendarmes ont été formés à ces situations d'urgence.



#### **En cas d'urgence et de danger immédiat :**

- Appeler le **17**
- Utiliser le **114** par SMS

#### **Pour un conseil, une orientation ou signaler un fait de violences :**

- Appeler le **39 19** : numéro gratuit et anonyme fonctionnant du lundi au vendredi de 9h à 22h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h
- Signaler votre situation sur Internet *via* la plateforme dédiée fonctionnant tous les jours sans exception, 24 h/24 avec un tchat avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé non traçable : [arretonslesviolences.gouv.fr](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)



Enfin, durant le confinement, les personnes victimes ont également **la possibilité de se signaler**, à tout moment et sans attestation, **auprès de leur pharmacien** qui contactera les forces de l'ordre.

Il existe des associations nationales ou locales pouvant prendre en charge les personnes concernées. Elles sont référencées sur le site [www.stop-violences-femmes.gouv.fr](http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr)

Le numéro d'appel 119 «Allo enfance maltraitée» est un numéro gratuit d'écoute au service de l'enfance en danger. Ce numéro n'est également pas repérable sur les factures de téléphone

Le numéro de **prévention** des violences conjugales : **08 019 019 11**

**VIOLENCES CONJUGALES** **#CriseSanitaire**

Vous êtes en situation de **danger immédiat** :  
appelez le **17**

Vous avez besoin d'une **écoute**, un **conseil** :  
appelez le **39 19**

Vous pouvez faire un **signalement**  
par SMS : **114**  
via la plateforme : [www.arretonslesviolences.gouv.fr](http://www.arretonslesviolences.gouv.fr)